



EGLISE D'EVREUX - Communiqué de l'Evêque d'Evreux

Monsieur l'abbé Francis MICHEL, par écrit du 9 février 2011 adressé à Monseigneur Christian NOURRICHARD, a accepté et s'est engagé à résider à Evreux à partir du 21 février 2011.

Jusqu'à ce jour, 30 mars 2011, il renonce à son engagement et refuse donc de quitter le territoire de l'ancien groupement inter paroissial de Thiberville dont il n'est plus le curé.

Cette attitude me navre profondément et Dieu m'est témoin que j'ai fait, avec le Conseil épiscopal et en accord avec le Vatican, tout ce que je pouvais pour trouver une solution et sortir de cette situation attristante, qui touche également la grande majorité des chrétiens, laïcs, prêtres et diacres de l'Eure.

Force est de constater que l'abbé Francis MICHEL n'est plus, de son fait, en communion avec l'Evêque du diocèse.

Je veux assurer l'abbé Francis MICHEL que, quand il le voudra, il trouvera chez son Evêque un accueil bienveillant et fraternel pour envisager son avenir.

Mon souhait le plus profond est que l'abbé Francis MICHEL en acceptant de faire ce que je lui ai demandé maintes fois depuis trois ans, retrouve toute sa place de prêtre dans le diocèse d'Evreux. Je m'engage à l'y aider.